

14e open des maîtres de Cham

Informations

Équipement : Bassin de 25 mètres 5 couloirs + bassin de récupération

Lieu du centre sportif Richard Bozon : 214 Avenue de la plage 74400

Chamonix-Mont-Blanc

Parking payant : des Tennis, Fond du gire, Corzolet

Parking gratuit : devant le centre sportif, devant le club des sports, route du Bouchet

Règlement

Tous les participants doivent être licenciés à la fédération de leurs pays. Les épreuves se dérouleront selon le règlement FINA.

Chaque club doit fournir au moins un officiel C.

Récompenses

Lot de bienvenue à tous les participants / Récompenses sur des séries au hasard

Récompenses aux trois premiers de chaque nage au classement par point

Inscription à la compétition

Engagement sur extranat pour toutes les épreuves (individuelles et relais)

Période d'engagement: du mardi 28 novembre au 5 décembre

Droits d'engagements : 3,5 euros par épreuve individuelle / 6 euros par relais.

Le règlement est à payer sur place le jour de la compétition. Les forfaits ne seront pas remboursés après l'édition du programme.

Star list

Le programme sera disponible sur le site du club organisateur :

<http://chamonixnatation.clubeo.com/page/open-des-maitres-de-cham.html>)

Pour plus d'informations, contactez Aurélie à lili.beaufour@gmail.com

Soirée UCPA

Informations

Lieu de l'UCPA Chamonix : 131 rue du lyret 74400 Chamonix-Mont-Blanc

Parking payant : allobroges, courmayeur, entrêves / Parking gratuit : UCPA, rue Helbronner, Chemin du Sapi, rue du Lyret

Hébergement

Hébergement en chambre de 2,4 ou 6 à l'UCPA . Possibilité de se garer directement à l'UCPA (nombre de places limité). Menu du petit déjeuner : café, thé, lait, baguette, confitures, jus d'orange & fruits.

Remontées mécaniques

Le forfait de remontées mécaniques sera utilisable uniquement le dimanche 10 décembre. Le domaine skiable sera ouvert en fonction des conditions d'enneigement (domaine du Tour/Balme, des Grands Montets, de la Brévent/Flegère et des Houches). Possibilité d'encadrement qualifié (moniteur de ski, guides, accompagnateur en moyenne montagne, ...) Possibilité d'utiliser le forfait pour visiter la mer de glace en prenant le train de Montenvers. L'aiguille du midi sera fermé le dimanche 10 décembre. Remboursement possible en cas de mauvais temps.

Inscription et paiement des repas avant le lundi 4 décembre

Par chèque à l'ordre de « CS Chamonix- Section natation » avec le bordereau d'inscription par courrier à l'adresse suivante : Section natation Club des sports Chamonix 99 avenue de la plage 74400 Chamonix.

Par virement

BIC : CCEPFRPPGRE	IBAN : FR76 1680 7000 7130 5975 5419 164	Code banque : 16807
Code guichet : 00071	Numéro de compte 30697554191 Domiciliation : BPA Chamonix)	Clé RIB : 64

Les repas non payés avant le lundi 4 décembre ne seront pas pris en compte. Le bordereau est à envoyer par mail à bourge-noelle@orange.fr avant le lundi 4 décembre . Aucun remboursement possible après le mardi 5 décembre.

BORDEREAU D'INSCRIPTION SOIREE UCPA

Club : _____

Nom du responsable : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Mode de paiement : _____

Si chèque, Nom du titulaire du chèque : _____

INDIQUEZ NOMS ET PRENOMS (précisez si repas végétarien)

Nombre de formule 1 : _____ x 18 euros = _____

1 _____	5 _____
2 _____	6 _____
3 _____	7 _____
4 _____	8 _____

Nombre de formule 2 : _____ x 45 euros = _____

1 _____	5 _____
2 _____	6 _____
3 _____	7 _____
4 _____	8 _____

Nombre de formule 3 : _____ x 70 euros = _____

1 _____	5 _____
2 _____	6 _____
3 _____	7 _____
4 _____	8 _____

Total :

Envoie du bordereau d'inscription à envoyer avant le lundi 4 décembre à
bourge-noelle@orange.fr